

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3771 - Lundi 07 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

## Le cabinet de Fazul exige des excuses de Msaidié



Les collaborateurs de Fazul réagissent.

POLITIQUE

### Le RDC refait surface

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Décembre 2020

Lever du soleil:

05h 34mn

Coucher du soleil:

18h 22mn

Fadjr : 04h 20mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 37mn

Maghrib: 18h 25mn

Incha: 19h 39mn



## COOPÉRATION ÉDUCATIVE

## Une délégation de l'OCE reçue par le président Azali

*Le chef de l'Etat Azali Assoumani a reçu jeudi 3 décembre dernier une délégation de l'Organisation pour la Coopération Educative (OCE) en présence du ministre de l'éducation Moindjié Mohamed Moussa. Il était question de concrétiser et évaluer la charte consécutive éducative de l'OCE. Une assemblée générale sur l'éducation sera fixée une fois que la charte consécutive sera mise en application.*

Après la première prise de contact avec le ministre de l'éducation le 1er décembre, c'était le tour du président de la République de recevoir la délégation de l'Organisation pour la Coopération Educative, accompagnée par le ministre de l'éducation. Concrétiser et évaluer la charte consécutive éducative de l'OCE étaient les points phares de cette rencontre. La mise en vigueur de cette charte fixera la date de l'assemblée générale et cela devrait se faire en ce mois.

« C'est un honneur d'être invité par le président Azali Assoumani pour discuter et donner suite à sa

participation et à l'engagement qui a été pris par l'Union des Comores lors du sommet international de l'éducation équilibrée et inclusive qui a eu lieu en janvier dernier », avance Mensour Bin Moussalam, le secrétaire général de l'OCE. Premièrement, on doit se diriger vers la ratification de cet engagement qui est la volonté du président et bien entendu explorer les domaines dans lesquels cette OCE doit accompagner et appuyer la vision du développement national des Comores mais aussi les politiques menées, afin de répondre aux attentes de la jeunesse ».

Selon lui, l'OCE est aujourd'hui dans sa phase préparatoire, ce qui veut dire qu'un comité d'experts internationaux a été constitué. Leur but est de préparer le premier programme de l'organisation, en attendant la première convocation de l'assemblée générale. « Nous allons soumettre à l'assemblée générale y compris les Comores les actions phares de l'OCE. Il consiste à contribuer d'une manière concrète à combler la fracture technique digitale, le développement et l'appui au développement des technologies



des jeunes. Il y a également les programmes par rapport à l'accompagnement nécessaire pour réaliser les engagements et la vision de la déclaration universelle de l'éducation avec un programme d'échange de la dette souveraine pour réduire la dette dans cette période de

Covid-19 afin de permettre un développement équilibré et inclusif », indique-t-il.

Le secrétaire général de l'OCE promet que tout sera mis en place une fois que l'assemblée aura lieu. Et cette dernière se tiendra dès l'entrée en vigueur de la charte. « Nous

pensons que ça sera effectif d'ici fin décembre. Ce qui nous permettra de convoquer l'assemblée générale dans la première moitié de 2021 », conclut-il.

**Nassuf Ben Amad**

## TRANSPORT AÉRIEN

## AB Aviation reprend ses vols sur Dar es Salam

*La compagnie aérienne AB-Aviation a repris depuis vendredi 04 décembre ses vols réguliers Moroni-Dar es Salam-Moroni avec notamment deux rotations par semaine.*

Après la crise sanitaire de la Covid-19 qui avait affecté le monde aérien, AB-Aviation a repris ses vols réguliers entre Moroni et Dar es Salam. C'est en présence du ministre en charge du transport aérien, Djae Ahamada Chanfi, que le patron de la compa-

gnie a annoncé la nouvelle, vendredi 04 décembre dernier à l'aéroport de Hahaya. Pour un début, cette compagnie de droit comorien qui vient d'être certifiée par l'aviation civile internationale prévoit deux vols par semaine, soit vendredi et lundi avec un aéronef d'une capacité de 30 passagers.

« Pour l'instant, nous ferons deux fois dans la semaine et nous espérons d'ici le 15 décembre rajouter la fréquence. Et dans les prochains mois, nous espérons avoir un vol qui aura assez de capa-

acité », devait annoncer Ayad Bourhane, le patron de la compagnie. Ce dernier a annoncé que toutes les mesures sanitaires sont prises pour éviter la propagation de la Covid-19.

Interrogé par la presse à l'aérodrome, le ministre de transport aérien Djae Ahamada Chanfi se réjouit de cette nouvelle qui permettra aux exploitants de l'aéroport d'augmenter leur volume d'activités, en baisse depuis le début de la crise de coronavirus. « Cela permettra à Com-Air de reprendre progres-

sivement son personnel en chômage technique, car comme vous le savez, plus les vols sont réguliers, plus il y a du travail », se réjouit le ministre, tout en rajoutant que « tous mes encouragements vont à cette compagnie pour ces efforts. Je rappelle qu'AB-aviation est la seule compagnie comorienne certifiée à l'échelle internationale, c'est-à-dire qu'elle répond aux normes de l'OACI (l'aviation civile internationale, Ndlr). Cette reprise va faciliter les voyages des Comoriens mais

également les déplacements gouvernementaux ».

Rappelons qu'AB-Aviation a repris ses vols Moroni-Mayotte il y a de cela deux semaines. La compagnie compte d'ici 2021 avoir un airbus A368 capable de ramener 300 passagers de Paris à Moroni. Une initiative qui a trouvé le soutien du ministre de l'économie Houmed Msaidie.

**Andjouza Abouheir**



AB Aviation reprise des vols sur Dar.



## PROMOTION CARTES BANCAIRES

A la SNPSF

A partir du 1er décembre 2020 au 31 mars 2021, Promotion sur les cartes.

Réduction de 64% sur les cartes USHINDZI, cédées à 3 000 francs

Réduction de 55% sur les cartes GOMBESSA, cédées à 2 000 francs

## POLITIQUE

## Le cabinet de Fazul exige des excuses de Msaidié à la population mohélienne

*Les membres du cabinet du gouverneur Fazul reconnaissent la véracité de l'insulte du porte-parole du gouvernement comorien envers le gouverneur de île autonome de Mohéli. Ils demandent au président Azali de recadrer Msaidié et exigent à ce dernier des excuses à la population comorienne et aux mohéliens en particulier.*

Lors de la séance de compte rendu du conseil des Ministres du mercredi der-

nier, le ministre Houmed Msaidié, porte-parole du gouvernement a délibérément traité Fazul de « fou ». Une offense qui a d'abord fait l'objet de plusieurs vidéos sur les réseaux sociaux qui s'indignaient contre les propos du ministre Msaidié.

Des propos que le porte-parole du gouvernement comorien nie en bloc dans une vidéo qu'il a postée sur les réseaux sociaux deux jours après. Pour lui, il s'agit d'un montage. « Vous savez qu'avec la nouvelle technologie, tout est possible,

mais je ne vois pas comment je pourrais insulter mon ami de longue date et en plus lors d'un compte rendu du conseil de ministres », se justifie le ministre. Pour certaines personnes, le ministre de l'économie s'est trompé d'île et a voulu rectifier et que l'opinion a mal interprété le mot.

Toutefois, dans un point de presse tenu samedi dernier au siège du conseil de l'île de Bonovo, les membres du cabinet du gouverneur Fazul, reconnaissent « après des minutieuses vérifications » disent-

ils, l'authenticité des insultes du porte-parole du gouvernement comorien et se disent très choqués. « C'est répugnant que devant un décor du seau de l'État, un ministre et de surcroît, le porte-parole du gouvernement tient des propos pareils », déplore Yssouf Saïd Moissi, le conseiller privé du gouverneur Fazul, avant d'ajouter que « et au lieu de s'en excuser, il préfère jouer à l'innocent ». Le conseiller privé exige des excuses du ministre Msaidié à la population comorienne et en particulier aux mohéliens.

Pour Chahalane Mohamed, le directeur de cabinet du gouverneur, Msaidié est un récidiviste car en 2002, il avait tenu des propos similaires à l'égard de Fazul encore gouverneur à l'époque. « On n'a pas oublié » a-t-il fait savoir. Et lui d'exhorter le chef de l'État Azali Assoumani de recadrer Msaidié pour la concorde de l'action gouvernementale.

Riwad

## LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ LA FEMME

## 84 tumeurs dont 5 malignes identifiées en un mois

*L'association de la lutte contre le cancer chez la femme a présenté son rapport d'activité après un mois de travail sur le terrain. Sur 404 mammographies réalisées, 84 tumeurs dont 5 malignes, ont été identifiées. L'association se veut rassurante dans cette lutte, elle prévoit une antenne d'identification des cas dans les autres îles.*

Après un mois d'activité dédiée à l'Octobre rose, l'association comorienne de la lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a présenté jeudi 03 décembre son rapport. Une occasion rêvée pour ladite association pour remercier les partenaires en front dans cette lutte. Dans son intervention, Oubeid Sidonie, une de membres de l'ACCF a montré que ces activités ont été réalisées grâce à la

grande mobilisation de tout un chacun. « Nous allons continuer ce combat ensemble pour que la femme comorienne soit conscientisée du danger de cette maladie en se consultant et en faisant le nécessaire », a-t-elle souligné.

Durant tout le mois, l'association s'est activée en coulisse dans les différentes régions de Ngazidja pour l'information sur la dite maladie, même si les maigres moyens n'ont pas permis de sillonner certains endroits. Elle a animé des conférences débats à travers Hayba FM et l'Ortc, où les intervenants ont expliqué le danger de la maladie. Parallèlement à ces interventions, des activités sportives ont été organisées.

Du 16 octobre au 16 novembre, ce sont 404 femmes ont fait la mammographie au centre d'imagerie de



Dr Soimihi à Moroni, où l'examen avait connu une réduction du tarif durant tout le mois. Au cours de cette période, 84 tumeurs ont été identifiées, dont 5 malignes. En effet, cette mammographie permet

de détecter des tumeurs de 15 mm contre 21 mm par palpation. Or, le taux de survie face à un cancer dépend en grande partie du stade auquel on le détecte. Vu que le pays ne dispose pas de thérapies contre le

cancer, détecter celui-ci tôt donne du temps à la patiente pour organiser un voyage sanitaire dans un pays disposant du traitement et donc augmenter ses chances de survie.

À travers une vidéo projetée, le docteur Hissane, membre de l'ACCF a exposé les perspectives de l'association. « On prévoit une antenne dans les autres îles sur comment identifier un cas suspect, avoir un local fixe, un secrétariat permanent, se rapprocher du ministre des finances, faire bénéficier des tests mammographies aux femmes de deux autres îles. Et faire en sorte de rendre possible le paiement en ligne parce qu'il y a des femmes de la diaspora qui en ont besoin » a-t-elle annoncé.

Andjouza Abouheir

## POLITIQUE

## Le RDC refait surface

*Longtemps sous silence, le RDC de Mouigni Baraka refait surface sur la scène politique. Pour eux, leur parti n'a jamais quitté la scène mais avait pris du recul. Une stratégie qu'ils qualifient d'idéale pour mener à bien leur combat et réussir. La cellule de communication du RDC affirme l'appartenance du parti à l'opposition et accentue la position « ferme » de leur leader.*

Pour une première depuis quelques temps, le Rassemblement pour la démocratie aux Comores (RDC) de Mouigni Baraka Said Soilihi a fait une sortie médiatique. Une rentrée politique comme pour rappeler l'importance d'un environnement politique propice. Lors de cette dernière, la cellule de communication du parti de l'ancien Gouverneur de l'île de Ngazidja et un des opposants au régime en place, dit vouloir démentir les rumeurs et les accusations portées à l'égard de leur président d'honneur.

Pour les conférenciers, la position politique de leur leader est et reste la même. En plus de rappeler la position de Mouigni Baraka et de l'environnement politique, les conférenciers ont parlé du litige juridique qui divise le parti mais ont aussi fait mention de la conférence des partenaires qui s'est

tenue à Paris il y a un an de cela.

Pour la tenue de la conférence des partenaires pour le développement des Comores, Farid Ahmed, une des conférenciers se demande quels sont les résultats de ce grand rendez-vous. « Nous savons tous l'importance attribuée à cette conférence notamment

sur les résultats espérés pour relancer le développement des Comores. Le pays a eu la malchance car aucun invité de marque n'a pris part à ce rendez-vous », rappelle Farid Ahmed pour qui cette grande réunion qui a eu lieu à Paris n'a été rien qu'un échec du moment où le « gouvernement a

annoncé le succès de la conférence ». Pour Farid Ahmed, les 4,2 milliards d'euros annoncés par le gouvernement, une somme qui avoisine les 2000 milliards de francs comoriens couvre jusqu'à « 16 an et demi de budget global et 38 ans de recouvrement de recettes intérieures ». « Le temps que les comoriens demandent des comptes sur cette somme et c'est un droit pour chaque citoyen », dit-il.

De l'environnement politique, Said Darkaoui rappelle que le RDC n'a jamais quitté la scène mais qu'il leur a est arrivé un moment de prendre du recul à cause du litige juridique qui divise le parti. Pour ces membres du RDC, l'engagement de leur leader dans l'opposition n'est pas à remettre en cause. « Nous prenons à témoin les comoriens de la position du RDC et de leur président dans l'opposition », réaffirme Said Darkaoui pour qui « l'heure est venue d'unir toutes les forces vives de l'opposition et accentuer le combat ».

A.O Yazid



Le parti RDC de Mouigni Baraka devant la presse.

## LUTTE CONTRE LA CÉCITÉ AUX COMORES

## 40 opérations en 3 jours

*Dans le cadre du programme de lutte contre la cécité aux Comores, des séances de renforcement de capacités en soins médicaux et chirurgicaux ont été mises en place la semaine dernière. Le docteur Chanfi Mohamed parle de 40 personnes opérées dont 15 à Anjouan et 25 à Ngazidja.*

Après la séance de débat à Anjouan, des experts de l'association Terre Ophtho ont organisé des séances de renforcement des capacités la semaine dernière à Anjouan et Ngazidja. Sur place, le docteur Chanfi Mohamed a profité de l'occasion pour réaliser des opérations sur la cécité. « Nous avons sélectionné des patients pour la chirurgie.

Le but c'est d'offrir une belle vue à ces patients mais également permettre au personnel de se conformer aux nouvelles techniques, dit-il. Comme vous le savez la science évolue au fil du temps ».

Ce dernier montre que ses patients ont été suivis depuis et sélectionnés pour être opérés. « Ces opérations étaient sans risque. Ces dernières ont été réalisées avec des techniques modernes à savoir la phacoémulsification, qui est une technique d'anesthésie locale. Une petite incision est pratiquée sur l'axe dans lequel le patient présente le plus d'astigmatisme, à travers cette incision le chirurgien travaille à l'intérieur de l'œil. La deuxième technique, est comme le micro incision avec moins de complication »,

explique le Dr Chanfi.

Il est à rappeler que ce n'est pas la première fois que le service d'ophtalmologie du pays a réalisé des opérations. Cela fait 24 ans que ces opérations sont réalisées pour permettre aux patients de soigner leur vision. Ce partenariat avec Terre Ophtho n'a fait que renforcer l'échange entre les personnels, mais aussi de doter les hôpitaux en équipements. « La science a beaucoup évolué, les équipements utilisés dans le temps, ne sont plus d'actualité. Nous avons beaucoup appris et cela a permis de se conformer aux nouveaux techniques mais surtout de permettre l'accès à la formation à ceux qui n'ont pas les moyens », précise-t-il.

Andjouza Abouheir



Dr Chanfi Mohamed Ophtalmologue.

## SANTÉ PUBLIQUE

## Ngazidja en traitement de masse contre la filariose

*Pour éliminer la filariose lymphatique et les parasitoses intestinales dans le pays, le ministère de la santé en collaboration avec les partenaires et le gouvernement ont lancé une campagne de traitement de masse à Ngazidja. Ce traitement doit toucher 67% de la population.*

Le ministère de la santé en collaboration avec le gouvernement de Ngazidja et l'OMS ont lancé officiellement jeudi 03 décembre la campagne de traitement de masse pour l'élimination de la filariose lymphatique et les parasitoses intestinales à Ngazidja. Prévu de durer trois jours soit de 03 au 05 décembre, cette

campagne a pour but d'éliminer la filariose dans le pays qui ne cesse de prendre une autre forme à Ngazidja. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à travers son représentant à Moroni Abdoulaye Diarra appelle à l'implication de tout le monde dans cette lutte commune. « Pendant ces 3 jours de campagne, l'implication de chaque

citoyen est importante. Les médias locaux devront renforcer la sensibilisation. Nous devons informer nos voisins et les inviter à prendre les médicaments retenus qui ont prouvé leurs efficacités, à savoir contre les parasitoses intestinales et la filariose lymphatique » conscientise-t-il.

Il a tenu à rappeler que depuis 2001, l'OMS n'a cessé d'apporter son appui technique et financier au traitement de masse en complétant les efforts importants mobilisés par les Gouvernements successifs. « Par là, en ma qualité de représentant de l'OMS, je voudrais confirmer ici la disponibilité de notre organisation à continuer d'apporter, à la hauteur de ses moyens, son appui multiforme à cette campagne en travaillant de manière concertée avec vos départements respectifs engagés dans le processus et les autres partenaires », poursuit-il.

Généralement contractée dans l'enfance, l'infection se produit lorsque les parasites filaires responsables de la maladie sont transmis à l'homme par des moustiques. Et cette infection provoque une altération non apparente du système lymphatique.

Les données de la dernière étude de l'évaluation de la transmission de la filariose lymphatique réalisée dans les écoles, chez des enfants âgés de 6 à 7 ans dans les îles d'Anjouan et de Mohéli sont rassurantes. Les résultats obtenus montrent qu'il n'y a pas de reprise de la transmission dans ces deux îles.

3% de la population comorienne sont atteintes par cette maladie dont 2,9% à Ngazidja. Aujourd'hui, le ministre de la santé et ses partenaires se veut rassurant, car cette campagne qui doit toucher 65% selon les recommandations de l'OMS. Le traitement de masse doit se poursuivre cette année et en 2021. Le directeur de la lutte contre les maladies non transmissibles, docteur Chamsoudine Mohamed appelle la population à suivre le traitement. « La campagne s'est terminée le samedi 05 décembre mais la direction de la santé va continuer le processus. Ceux qui n'auront pas le traitement, doivent se rendre à la DRS », appelle-t-il.

Andjouza Abouheir



Département Communication  
N°2020-\_\_\_\_\_/SONELEC/Com

Moroni le 05/11/ 2020

## Communiqué

La La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de Novembre 2020 pour la région d'Itsandra Hamanvou est le 09/12/ 2020 et celui de Itsandra Bangaani est fixée pour le 10/12/2020.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter des pénalités et aussi aux coupures systématiques qui seront menées à partir du 15/12/ 2020, pour non paiement dans les délais réglementaire.

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## FOOTBALL, TOURNOI D'AFRIQUE, ZONE AUSTRALE

**Battus à 1-0, les vaillants Cœlacanthes U20 ont frôlé l'honneur**

En Afrique du sud, dans le cadre de l'édition 2020 du tournoi international (Cosafa U20 masculins), les dieux du stade n'ont pas accordé encore une fois leur sourire aux braves Cœlacanthes. Mais le 4 décembre 2020, face aux Flammes de Malawi, il y a eu une nette évolution (90e+4, 1-0). Pour rappel, en 2019 à Lusaka (Zambie), ce même Malawi nous a humiliés (4-0). « L'avenir du football des jeunes suscite la sympathie. Avec un bon encadrement, nos jeunes constitueront d'obstacle aux adversaires », jubile Alifeni, secrétaire général de la Ffc.

La journée inaugurale de l'édition 2020 du tournoi international (baptisé Council of Southern Africa Football Associations) masculin de moins de 20 ans (Cosafa U20) avait opposé les Cœlacanthes des Comores aux Flammes de Malawi. L'Afrique du sud héberge cette compétition de la Confédération africaine de Football, zone australe. Bien aguerri psychologiquement, physiquement et technico-tactiquement, les jeunes ambassadeurs comoriens ont abordé la partie avec détermination et conviction.



Selection comorienne des U20 au tournoi Afrique australe.

Le jeu était équilibré, mais nos attaquants avaient péché par irréalisme. Les belles occasions créées n'ont pas été concrétisées. Pendant les deux parties, Flammes et

Cœlacanthes n'ont pas pu se départager. Le score est resté nul et vierge (90e, 0-0). Il a fallu attendre les dernières secondes du temps additionnel, environ quatre minutes,

pour voir le Malawi marquer un but hasardeux mais assassin (94e, 1-0). « Comparativement au passé, je pense qu'il y a un progrès. L'avenir du football des jeunes est encoura-

geant. Nous avons pris toutes dispositions nécessaires pour éviter les surprises de l'Irm (Imagerie par Ressouvenance Magnétique). Dieu merci, tout se passe bien », rapporte Alifeni Djamaledine, secrétaire général de la Fédération de Football des Comores.

Les concurrents U20 des Cœlacanthes des Comores sont les bêtes féroces de la compétition. Les Flammes de Malawi et les Young Chipolopolo de Zambie sont des accoutumés de ce tournoi international de l'Association des Fédérations du Football de l'Afrique australe (Cosafa U20). Ils comptabilisent chacun une quinzaine d'années de participation. Alors que les Cœlacanthes U20 masculins sont à leur cinquième expérience. Le prétendant le plus menaçant de cette compétition, ce sont les Young Chipolopolo. Ils sont accrédités de 6 titres. Ils avaient pris part deux fois au championnat du monde de moins de 20 ans. Ce palmarès élogieux fait de lui un rival redoutable et favoris. Aujourd'hui (lundi 7 décembre 2020), les Cœlacanthes les affrontent avant de se mesurer avec la Namibie le 9 décembre 2020. Bonne chance les enfants.

Bm Gondet

## EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

### EN VUE DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR (AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE)

**L'an Deux mil vingt  
Et le 04 Décembre**

Nous soussignés, Maître MOINDJIE HAMADI, Avocat à la Cour, au Barreau de Moroni, Immeuble Ridjal-DAR-SAADA Moroni-Union des Comores, tél : 00269-320-51-07, avons adressé le présent acte, à la demande de la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF), au capital de cinq milliards quarante-cinq millions francs comoriens (kmf 5.045.000.000), sise à Moroni-Port, BP 5000, représentée par son Directeur Général Monsieur Nadjib DHA-KOINE, créancière, agissant, poursuites et diligences de ses représentants légaux.

#### CONTRE

La société OCEAN INDIEN SHIPPING SERVICE (OCEANISSE) SARL, dont le siège social est à Moroni, représentée par son gérant, KARMALY Mahammad Amyne, Ayant pour Conseil le Cabinet SAID BACAR & ZAID OMAR sous le ministère de Maître Faizat SAID BACAR, Avocate à la Cour, B.P. 2002 Moroni Immeuble Ridjal-DAR-SAADA Moroni-Union des Comores.

#### POUR

Parvenir à la vente aux enchères publiques de la propriété dite <<ROSNY>> sise à Ndrenini-Itsandra, d'une contenance déclarée légalement de soixante-deux ares et cinquante-trois centiares (62A 53CA) Réquisition N° 109-DLA du 18 mars 2010.

#### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Lot : propriété dite <<ROSNY>> sise à Ndrenini-Itsandra, d'une contenance déclarée légalement de soixante-deux ares et cinquante-trois centiares (62A

53CA) Réquisition N° 109-DLA du 18 mars 2010, appartenant à la société OCEAN INDIEN SHIPPING SERVICE (OCEANISSE) SARL, dont le siège social est à Moroni, représentée par son gérant, KARMALY MahammadAmyne, demeurant à Moroni, ayant pour Conseil le Cabinet SAID BACAR & ZAID OMAR sous le ministère de Maître Faizat SAID BACAR, Avocate à la Cour, B.P. 2002 Moroni Immeuble Ridjal-DAR-SAADA Moroni-Union des Comores.

Tels que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous leurs droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tout immeuble par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce critère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faite par la suite.

#### INDICATION DU LIEU DE L'ADJUDICATION

L'adjudication se tiendra aux enchères publiques, le SAMEDI 26 DECEMBRE 2020, à 11 heures 00, dans la salle d'audience du Tribunal de Commerce de Moroni. Il sera procédé à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation est mentionnée ci-haut.

#### MISE A PRIX

L'immeuble à vendre dit <<ROSNY>> N°109 DLA sise à Ndrenini-Itsandra, d'une contenance déclarée légalement de soixante-deux ares et cinquante-trois centiares (62A 53CA), sera offert aux enchères sur la mise à prix de 202.263.063 KMF (Deux Cent Deux Millions Deux Cent Soixante-Trois Mille Soixante-Trois

Francs Comoriens).

Outre les charges, clauses et conditions énoncés au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Moroni, le 04 Décembre 2020 par Maître MOINDJIE Hamadi, Avocat au Barreau de Moroni.

**Maître MOINDJIE HAMADI**

**Avocat au Barreau de Moroni**



S'adresser pour tous renseignements à :

**1° Maître MOINDJIE Hamadi**, Avocat au barreau de Moroni demeurant à Moroni, dépositaire d'une copie du cahier des charges, tél : (00269)320-51-07.

**2° Maître YOUSOUF ANOIR**, Huissier de justice à Moroni, dépositaire d'une copie du cahier des charges, tél : (00269)325-81-82.

**3° Au greffe des criées du Tribunal de Commerce de Moroni** où le cahier des charges est déposé.

**4° Et sur les lieux.**

## INTERVIEW

## Soeuf Elbadawi, artiste

*"Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un imaginaire figé dans le temps"*

Entre fiction et réel, Soeuf Elbadawi cherche à travers « Prière pour un pays » à interroger sur les formes rituelles anciennes. Et pour lui et pour les deux poètes qui sont intervenus dans ce court métrage d'une quinzaine de minutes, la prière n'est pas seulement la pratique religieuse mais aussi « une sorte de miroir » qui reflète ce que nous sommes. Interview.

**Question :** « Prière pour un pays », le film dont vous êtes le

réalisateur, est programmé à la 7ème édition du festival international du film numérique à Cotonou. Parlez-nous un peu du scénario.

**Soeuf Elbadawi :** C'est un film fait à l'arraché. A partir d'une performance réalisée dans un lieu sacré à Mirontsy (Anjouan). Entre fiction et réel, j'ai cherché à réinterroger des formes rituelles anciennes, aujourd'hui stigmatisées par la bien-séance religieuse. Etrangement, le Comorien, qui se prétend musulman

à 104%, continue à s'y accrocher, bien que ce soit de manière plus discrète. J'ai poussé l'exercice à l'extrême, en intégrant une forme de syncrétisme, entremêlant des pratiques plus anciennes à de plus récentes. Deux poètes, Anssoufouddine Mohamed et Saindoune Ben Ali, s'expriment ensuite sur les notions de sacré et de création, à partir de cette performance, et en tenant compte du fait que nous appartenons à un pays où les imaginaires transmis par les Anciens sont mis à rude épreuve, voire désacralisés.

**Question :** « Derrière le mot « prière », il ne faut pas qu'on mette uniquement le sens religieux, déclare le poète Saindoune Ben Ali dans le film. Il s'agit des rituels, où l'on voit, où chacun se voit, où on trouve des représentations de nous-mêmes ».

**SEB :** La prière telle que je l'aborde dans le film est ce qui nous réconcilie avec nous-mêmes. Il est vrai qu'elle ne prend pas racine dans le vide. Il est vrai qu'elle se fonde sur l'existant, sur les legs, sur les multiples pratiques liées au sacré dans notre monde insulaire. Mais il est surtout question de ce qui nous

fonde une humanité, aujourd'hui. Ce n'est pas un film sur notre rapport à la religion, mais sur l'humanité qui nous porte, et sur notre capacité à tenir debout face à l'adversité, grâce à un imaginaire fourni, riche d'influences.

**Question :** Si on se contente de comprendre le choix de votre réalisation, on prétend qu'il s'agit de mettre en contraste le rapport entre la création et le sacré. Comment est-ce que vous définissez le sacré d'une part et la création de l'autre bout ?

**SEB :** Je n'ai pas à définir ces notions. Elles ont existé bien avant moi, elles existeront bien après. Par contre, je travaille sur notre capacité à réinventer ce qui a été transmis par les Anciens. Il est question de réactualisation du legs, et parfois de résilience. Je crois sincèrement que des traumas passés perturbent la lecture de ce que nous sommes devenus. Il faut s'y intéresser, afin de retrouver une forme de sacralité dans ce qui nous tient lieu de vie. Il y a longtemps que nous avons perdu pied dans le destin commun. J'en appelle donc aux poètes, aux artistes, aux créateurs, qui ont peut-être une certaine facilité à réinterroger le récit

commun, de manière plus intelligible, voire plus sensible. « Prière pour un pays » est une métaphore sur cet archipel, rappelant la responsabilité des gens de culture dans la remise en question de nos imaginaires, d'imaginer d'autres possibles. L'enjeu serait de pouvoir élargir les horizons, de générer d'autres questionnements à notre endroit. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un imaginaire figé dans le temps. Ce serait contraire à toute l'histoire de ce pays.

**Question :** Votre dernier mot...

**SEB :** Je prie pour que le mythe contemporain de l'Al-Camar reprenne des couleurs, grâce à la production d'un nouvel imaginaire, qui soit fidèle à la complexité qui nous fonde. J'espère que le cinéma pourra y contribuer. Moi, je viens plutôt du théâtre, de la littérature et de la photographie. Mais il y a de plus en plus de jeunes cinéastes qui montent, à qui il faudrait faire de la place, pour une création plus impliquée dans sa réalité citoyenne.

Propos recueillis par  
A.O Yazid

## MUSIQUE

## «Mwana Damu (l'humain)», un projet imagé et non polémique

La façon dont les deux jeunes rappers ont évoqué Dieu et la religion dans leur premier projet suscite une grande polémique. Chose qui n'inquiète ni Titi le Fourbe ni Bil Wiz car pour eux l'objet des morceaux n'est pas d'insulter Dieu mais de se questionner sur des réalités locales sur la pratique de la religion et la croyance divine. A travers des figures de rhétoriques et des images, les deux rappers parlent de l'être humain et de son approche avec le seigneur.

À peine sorti, le premier Extended Play de Titi le Fourbe et Bil Wiz immerge les ondes et comptabilise des centaines de milliers de streaming. « Polémiste » pour certains et « constructif » pour d'autres, « Mwana Damu (l'humain) » met en contraste la pratique religieuse aux Comores. Une sorte de questionnement pour ces jeunes artistes à travers leurs huit titres. Pour eux, il est normal que les gens critiquent le projet sinon cela n'aurait servi à rien. « On ne peut pas mettre tout le monde d'accord. Et j'affirme que tout ce que les gens dis-

ent sur notre projet est enrichissant et nous reconforte. Surtout que nous nous attendions à ce que cela arrive », informe Bil Wiz.

Pour ce duo de rappeur comorien, le message véhiculé dans ce projet est plus important que ce que les auditeurs croient. « Nous recherchons à éveiller l'esprit du comorien sur la manière de pratiquer la religion en se posant des questions. Nous ne remettons pas en question la force divine », explique celui qui rappelle que « Bil Wiz n'est jamais du même avis avec Nabil (son vrai nom) ». Des images abstraites et des figures de style tel que la comparaison, l'hyperbole ou la gradation, sont les plus apparents sur les huit titres de cet Ep. « Si nous avons appelé notre projet Mwana Damu -l'humain- c'est pour évoquer l'être humain sur deux sens : d'abord sur le social puis avec sa religion. Et pour cela, nous essayons d'expliquer sur le vécu de l'être humain », confient ces deux jeunes.

« Les auditeurs se contentent de la forme. Les mêmes procédés peuvent être utilisés dans des morceaux qui évoquent l'amour ou autre mais cela ne créera pas autant de polémique »,

insiste Bil Wiz de son vrai nom Houdhoiyifi Bacar alias Nabil. Pour lui c'est le punchline de Titi évoquant Dieu, le cocuage et l'homme qui suscite le plus de débat. « Notre projet met en contraste la méchanceté de l'homme au point que celui-ci est prêt à tout pour faire le mal », poursuit-il.

A part la musique, ces deux jeunes sont étudiants à Madagascar. Et pour eux, la musique est une façon de faire passer des messages tout en créant le débat et en se questionnant sur des réalités. « Notre volonté n'est pas de

remettre en cause ni l'existence de Dieu ni la pratique de l'islam mais de se questionner sur certaines réalités acquises et non discutées dans notre société. C'est notre manière de faire », renchérit Titi le Fourbe, Anrithi de son vrai nom en affirmant que « si aujourd'hui le débat est large c'est parce que les comoriens n'ont pas cette habitude d'évoquer Dieu dans la musique et surtout dans le rap mais dans le Twarab et autre ça se fait ».

A.O Yazid



**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45